

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

PGIC			
<i>Vérification de la gestion du pétrole et du gaz du Sud</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 20-09-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. Le directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada devrait voir à ce que les politiques et les procédures applicables aux processus névralgiques de PGIC soient bien documentés, de manière à ce qu'elles énoncent clairement les rôles et les responsabilités individuels.	Pétrole et gaz des Indiens du Canada verra à ce que les politiques et les procédures applicables aux processus névralgiques soient bien documentés et à ce qu'elles énoncent clairement les rôles et les responsabilités individuels. La politique/procédure de détermination des primes sera documentée, puis instaurée d'ici le 31 mars 2014; la politique relative au travail en isolement et la procédure de sécurité connexe seront élaborées, puis approuvées au plus tard le 30 juin 2014.	30 juin 2014	
2. Le directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada devrait veiller à ce que tout ce qui concerne l'obligation de diligence raisonnable, les examens et les approbations soit bien documenté afin de pouvoir rendre des comptes et de laisser une piste de vérification.	Pétrole et gaz des Indiens du Canada veillera à ce que tout ce qui concerne l'obligation de diligence raisonnable, les examens et les approbations soit bien documenté afin de pouvoir rendre des comptes et de laisser une piste de vérification. D'ici le 30 juin 2014, PGIC révisera ses listes de vérification pour qu'elles précisent les principaux documents requis et pour confirmer qu'elles font bel et bien état des exigences applicables aux approbations écrites et à toute autre obligation de diligence raisonnable applicable aux divers types de transaction.	30 juin 2014	
3. Le directeur général de Pétrole et	Avant le 30 juin 2014, Pétrole et gaz des Indiens du Canada documentera	30 juin 2014	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

PGIC			
<i>Vérification de la gestion du pétrole et du gaz du Sud</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 20-09-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>gaz des Indiens du Canada devrait documenter l'approche et la justification qui ont mené à la sélection des entreprises faisant l'objet d'un examen du rapport de surveillance ou de production, conclure un contrat, tenir à jour la matrice de risques employée et veiller à ce que les plans d'action des entreprises soient analysés et approuvés en bonne et due forme par un examinateur indépendant avant de recevoir l'approbation définitive de PGIC.</p>	<p>l'approche et la justification qui ont mené à la sélection des entreprises faisant l'objet d'un examen des prix, du volume de production et des redevances. Des contrats seront conclus avec des examinateurs indépendants d'ici le 30 décembre 2013. La matrice de risques employée pour sélectionner les propriétés et les installations devant faire l'objet d'un examen des rapports de production sera mise à jour au plus tard le 31 mars 2014. Il deviendra obligatoire d'ici le 31 mars 2014 de documenter l'examen et les commentaires des examinateurs indépendants avant de recevoir l'approbation définitive de PGIC.</p>		
<p>4. Le directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada devrait revoir les exigences en matière de contrôle et instaurer une méthode axée sur les risques pour accélérer le traitement de divers types de transaction. Il est également recommandé de définir des indicateurs de rendement par rapport au temps de traitement</p>	<p>D'ici le 30 juin 2014, Pétrole et gaz des Indiens du Canada reverra ses exigences en matière de contrôle et instaurera une méthode axée sur les risques relativement au traitement de divers types de transaction. Au plus tard le 31 mars 2014, les indicateurs de rendement seront révisés et, au besoin, d'autres seront définis de manière à refléter le temps de traitement des transactions et à faire ressortir les retards et les engorgements propres à des types de transaction précis.</p>	30 juin 2014	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

PGIC			
<i>Vérification de la gestion du pétrole et du gaz du Sud</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 20-09-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
des transactions entourant les ententes et d'en assurer le suivi de manière à faire ressortir les retards et les engorgements propres à des types de transaction précis.			
5. Le directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada devrait faire en sorte que le comité directeur assure la gouvernance et l'encadrement du SGDR de manière à classer les demandes de modification par ordre de priorité et à régler rapidement les questions qui posent un risque important. Il est également recommandé de cerner les améliorations fondamentalement indispensables au SGDR et de présenter à l'administration centrale une analyse de rentabilisation révisée sur SGDR2.	Pétrole et gaz des Indiens du Canada fera en sorte que le comité directeur assure la gouvernance et l'encadrement du SGDR à l'occasion de réunions mensuelles qui visent à encadrer le SGDR et le travail du groupe d'utilisateurs du SGDR (lequel se réunit chaque semaine pour traiter de questions d'ordre opérationnel), à classer par ordre de priorité les demandes de modification visant la résolution de divers problèmes du système, à s'assurer de régler rapidement les questions qui posent un risque important ainsi qu'à définir et à analyser les améliorations nécessaires au SGDR pour établir s'il vaut mieux investir dans la version actuelle du système ou dans SGDR2, en cours de conception, pour obtenir les fonctionnalités désirées. L'analyse de rentabilisation révisée sur le SGDR2 sera soumise à l'administration centrale dans le cadre des points de contrôle de	31 mars 2014	<p>État : En cours</p> <p>Mise à jour/Justification :</p> <p>Au 31 mars 2014 :</p> <p>Le groupe d'utilisateurs du SGDR s'est réuni toutes les semaines au cours de l'exercice 2013-2014 pour régler les problèmes d'ordre opérationnel concernant les correctifs à apporter au système et les améliorations nécessaires au SGDR. Le comité directeur du SGDR a adopté le processus des points de contrôle du Ministère pour la gouvernance et assuré tant la surveillance des problèmes opérationnels du groupe d'utilisateurs du SGDR que l'établissement du caractère prioritaire des demandes de modification visant la résolution des problèmes du système. Les modifications proposées ont également été intégrées aux processus de planification de PGIC</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

PGIC			
<i>Vérification de la gestion du pétrole et du gaz du Sud</i>			
DATE D'APPROBATION : 20-09-2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	la DGI d'ici le 31 mars 2014.		afin de faciliter l'établissement du caractère prioritaire en cours. Le processus des points de contrôle a été adopté et facilite l'examen, l'analyse et l'approbation des modifications touchant le SGDR qui surviennent en dehors du cycle de planification annuel. Le projet fait actuellement l'objet des points de contrôle de la DGI. Des projets ont été entrepris afin de se pencher sur la question de la conversion et de l'épuration des données afin de faciliter l'intégration PGIC-Petrinex. SVE : Recommandation mise en œuvre dans une large mesure. Fermeture.
6. Le directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada devrait veiller à ce que le règlement et les procédures publiés sur le site Web de PGIC soient tenus à jour, surtout lorsque le nouveau règlement entrera en vigueur.	D'ici le 31 mars 2014, Pétrole et gaz des Indiens du Canada révisera le contenu de son site Web pour mettre à jour la documentation qui y est publiée. Il y affichera une date de dernière révision afin que les mises à jour se fassent au moins tous les trimestres, quoique certaines sections pourraient l'être plus souvent si nécessaire.	31 mars 2014	État : En cours Mise à jour/Justification : Au 31 mars 2014 : Le travail accuse un certain retard du fait du départ du gestionnaire des communications et de la nécessité de doter ce poste à nouveau. Le nombre et l'importance des changements devant être apportés au site Internet ont également été plus importants que ce qui avait été prévu à l'origine.

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

PGIC			
<i>Vérification de la gestion du pétrole et du gaz du Sud</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 20-09-2013</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>Les propriétaires de contenu ont examiné leur page Web et tenu l'Unité des communications au courant. Les Services INET mettent actuellement à jour le site Web anglais tandis que les autres mises à jour sont en voie d'être traduites en français.</p> <p>SVE : La mise en œuvre se poursuit.</p>